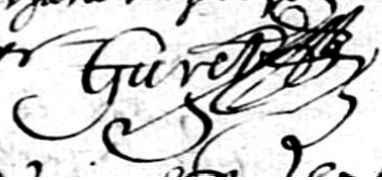


Le samedi unige neuve jour de mort ibid
Lolur Masson age d'environ quatre vingt ans



En l'absence d'aucun héritier par mort naturelle
cur' de Fauverolle après l'avis administré en pied
de Pierre Guillaud decau, seigneur de Jean de Masson
son fils au ruy plusieurs autres Guiret



le lundy quatorziesme jour de may mil six cent
quatre vingt sept nous nous sommes assemblez de tout
maison avec de quatre vingt dix aut ou curé a
cette communice de l'eglise de l'ame a dire
après avoir vu les p^s sacrements de l'inscriptio de
extreme onction le corps de laquelle a esté submis
au vider de curé par nous l'ame curé a
presence de ses parents & amis qui ont signé le present
de celuy cy. P. P. P.